

Chère Tinetta, chères amies et chers amis, Mesdames, Messieurs,

Pour commencer, je vais citer une lettre publiée dans un courrier des lecteurs du journal *24 Heures* en janvier 2001. Elle rappelle que l'initiative «Rues pour tous», votée en mars de la même année, propose de régler la circulation automobile à 30 à l'heure en localité, ce qui permet ainsi de réduire drastiquement le nombre et la gravité des accidents. Elle se termine ainsi : « au nom de mes enfants, se trouvant souvent sur le chemin de l'école, et de leurs compagnons à travers toute la Suisse, je voterai oui à l'initiative «Rue pour tous». Cette lettre est signée de Tinetta Maystre.

A considérer la politique suisse actuelle, on pourrait faire le constat déprimant qu'en la matière rien n'a changé, ou si peu, et d'ailleurs pas toujours dans le bon sens. Une mesure aussi simple et efficace que le 30 km/h en ville continue à être menacée par des obstinations imperméables à la réalité, à l'expérience et au bien public.

On peut voir les choses autrement, ou voir d'autres choses, et dire qu'en 25 ans beaucoup de choses ont changé. D'abord, le temps passe, parfois dramatiquement. J'ai retrouvé un autre document signé par Tinetta, alors secrétaire générale des Verts VD : le procès-verbal d'une réunion interne tenue à l'occasion de l'accession d'André Gasser à la présidence du GC. Les deux tiers des personnes qui participaient à cette réunion ou qui sont mentionnées dans le PV ne sont plus de ce monde.

Flûte, encore un document déprimant, et qui plombe l'ambiance – au moins il nous permet de rendre hommage à celles et ceux qui nous ont accompagnés et ont disparu. Passons à d'autres évolutions se produisent et peuvent nous réjouir. Les Verts vaudois sont devenus les Vert-e-s, ce qui est loin d'être un épisode anodin : le changement dans la dénomination accompagne une diminution de l'emprise des mâles dominants dans le parti. Tinetta est, avec sa paisible opiniâtreté, pour une grande part dans cette évolution.

Et pour ce qui concerne Renens et l'Ouest lausannois, je vous renvoie aux hommages circonstanciés que ne manqueront pas de lui rendre ses collègues et ses proches. Pour ma part, je vous suggère juste de comparer des photos des aménagements urbains de la région il y a 20 ans avec celles d'aujourd'hui. C'est plus que spectaculaire – et encore ce n'est que la partie la plus visible du changement, qui s'est aussi opéré dans d'autres domaines.

Tout n'est pas dû à Tinetta et tout ne s'est pas passé à Renens, mais on l'a retrouvée dans tous les bons coups. Sa capacité à concevoir à la fois les infrastructures, les réseaux de desserte en termes de commodités et de transports (publics et doux), le grand paysage urbain et les aménagements locaux, ont contribué à la modification à la fois visuelle et structurelle de la région. Et cela s'est produit dans une logique de qualité de vie, pas (ou le moins possible) pour les intérêts des puissants et des promoteurs. Ayant représenté une commune voisine dans quelques gremiums où Tinetta siégeait, je peux en tout cas attester de sa contribution dans ceux-ci, et elle n'est pas mince.

Une commune voisine, ai-je dit. L'autre thème que je voudrais aborder est celui du *partage*. Curieux mot ! Le partage c'est l'échange, c'est le partenariat recherché et conclu, ce sont les

solutions gagnants-gagnants. Mais c'est aussi ce qui délimite et sépare, ce qui est parfois confus ou contradictoire, comme les sentiments partagés, c'est-à-dire mélangés, non unanimes, hétérogènes.

Le double sens du mot est spectaculairement illustré par les relations entre autorités municipales de la région. Sur des problèmes qu'elles partagent – au sens : ont en commun –, les communes ont souvent des avis... partagés, c'est-à-dire différents, et parfois même antagonistes. Quand il faut partager un gâteau, les parts se séparent...

Nous avons, Tinetta et moi, partagé des engagements indéfectiblement communs, au sein des Vert-e-s et en tant qu'élus au Grand Conseil. Mais un «grand partage» entre Lausanne et Renens m'est vite apparu. Lorsque je suis entré en fonction, j'ai reçu une visite comminatoire du directeur du SIE SA, qui m'a fait la liste des turpitudes que lui avaient infligées Lausanne et ses Services industriels (je note en passant que le ton n'était pas plus miséricordieux dans l'Est lausannois que dans l'Ouest).

Il avait évidemment tort, mais aussi un peu raison – je ne vais pas détailler ici tous les tenants et aboutissants. Et je me suis rendu compte que cet antagonisme était structurel : les communes contigües sont faites pour ne pas s'entendre et pour avoir des avis très... partagés sur les enjeux qu'elles partagent. Je me suis donc retrouvé, pour des raisons institutionnelles et non pas personnelles, dans un autre camp que celui de Tinetta – et réciproquement, bien sûr. Notre fonction d'élus-e-s nous assignait à des loyautés différentes.

Ma stratégie – je peux l'explicitier clairement – a toujours été de faire en sorte que, si nous avons des intérêts divergents dans certains secteurs, il fallait les reconnaître mais aussi élaborer des projets où nous avons des intérêts en commun. En matière de transports publics, forcément intercommunaux, cela suppose de comprendre et, quand c'est possible, d'entrer en matière sur les solutions préconisées par les partenaires. Au niveau des Services industriels, cela a consisté par exemple à créer la société CàDOuest et à amorcer – d'abord sans succès, puis très lentement (mais mon successeur Xavier Company a ensuite efficacement repris le dossier) des projets géothermiques. Mais ce pas vers le partage de solutions n'est pas gagné d'avance. Et les premières rencontres avec la syndique popiste d'alors, au moment de la constitution de CàDOuest m'ont montré qu'il fallait faire des efforts – et le poing dans sa poche – pour gagner une confiance mutuelle dans un dossier, alors qu'elle n'est pas acquise dans d'autres. Heureusement, Tinetta était là et a arrondi les angles.

Je ne saurais dire à quel point la confiance mutuelle, malgré les loyautés divergentes, est cruciale. Tinetta a magnifiquement appliqué les subtilités de la fonction, créé et recréé sans cesse les conditions de cette confiance, sans mettre sous le boisseau les intérêts distincts. Je l'en félicite - et l'en remercie, car, tout en défendant sa commune, elle a contribué à faciliter ma vie de municipal, pour que je puisse, je l'espère, aussi faciliter la sienne.

Renens, le 17 juin 2026
Jean-Yves Pidoux